

**Décisions prises par la directrice générale en vertu du règlement
50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs**

DG312-0225 Autorisation de la directrice générale pour les calendriers scolaires 2025-2026 pour les secteurs primaire et secondaire en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale adopte :

Les calendriers scolaires 2025-2026 pour les secteurs primaire et secondaire, tel que convenu avec les différentes instances mentionnées plus haut.

DG313-0325 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Mesure Maintien des bâtiments – Remplacement de la tour d'eau – École Polyvalente Nicolas-Gatineau en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

l'octroi du contrat à la firme Lalonde Cantin Construction & Associés Canada Inc., située au 41, rue de Valcourt, porte 7, Gatineau, Québec, J8T 8G9 d'une somme de 979 600,00 \$ excluant les taxes pour le remplacement de la tour d'eau à l'école Polyvalente Nicolas-Gatineau.

DG314-0325 Autorisation de la directrice générale de procéder à la signature du protocole d'entente entre le Centre de services scolaire des Draveurs et la Ville de Gatineau – Embellissement de la cour de l'école primaire Le Carrefour (George-Étienne-Cartier) en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

de procéder à la signature du protocole d'entente concernant le projet d'embellissement de la cour de l'école primaire Le Carrefour (George-Étienne-Cartier) entre le Centre de services scolaire des Draveurs et la Ville de Gatineau selon les dispositions intervenues entre les parties et que cette entente entre en vigueur à la fin des travaux d'aménagement.

DG315-0325 Autorisation de la directrice générale de procéder à la signature du protocole d'entente entre le Centre de services scolaire des Draveurs et la Ville de Gatineau – Embellissement de la cour de l'école primaire des Cépages en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

de procéder à la signature du protocole d'entente concernant le projet d'embellissement de la cour de l'école primaire des Cépages entre le Centre de services scolaire des Draveurs et la Ville de Gatineau selon les dispositions intervenues entre les parties et que cette entente entre en vigueur à la fin des travaux d'aménagement.

DG316-0325 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Entretien des espaces verts au Centre de services scolaire des Draveurs - Secteur du centre en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

l'octroi du contrat à la firme Paysagiste Mathis (6493904 Canada Inc.), située au 27, rue Bécancour, Gatineau, Québec, J8P 7X5 d'une somme de 71 400,00 \$, excluant les taxes pour l'entretien des espaces verts au Centre de services scolaire des Draveurs pour le secteur du centre.

DG317-0325 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Entretien des espaces verts au Centre de services scolaire des Draveurs - Secteur est en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

l'octroi du contrat à la firme Paysagiste Mathis (6493904 Canada Inc.), située au 27, rue Bécancour, Gatineau, Québec, J8P 7X5 d'une somme de 65 400,00 \$, excluant les taxes pour l'entretien des espaces verts au Centre de services scolaire des Draveurs pour le secteur est.

DG318-0325 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Entretien des espaces verts au Centre de services scolaire des Draveurs - Secteur ouest en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

l'octroi du contrat à la firme Paysagiste Mathis (6493904 Canada Inc.), située au 27, rue Bécancour, Gatineau, Québec, J8P 7X5 d'une somme de 125 160,00 \$, excluant les taxes pour l'entretien des espaces verts au Centre de services scolaire des Draveurs pour le secteur ouest.

DG319-0325 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Entretien des espaces verts au Centre de services scolaire des Draveurs - Secteur rural en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

l'octroi du contrat à la firme Léveillé Entretien Paysager Inc., située au 243, rue de Salernes, Gatineau, Québec, J8T 7N1 d'une somme de 41 727,15 \$, excluant les taxes pour l'entretien des espaces verts au Centre de services scolaire des Draveurs pour le secteur rural.

DG320-0325 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Entretien des espaces verts au Centre de services scolaire des Draveurs - Secteur des écoles secondaires en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

l'octroi du contrat à la firme Paysagiste Mathis (6493904 Canada Inc.), située au 27, rue Bécancour, Gatineau, Québec, J8P 7X5 d'une somme de 130 500,00 \$, excluant les taxes pour l'entretien des espaces verts au Centre de services scolaire des Draveurs pour le secteur des écoles secondaires.

DG321-0325 Autorisation de la directrice générale pour la reconduction des contrats – Services spécialisés pour l'entretien sanitaire – NASCO Entretien ménager d'immeubles inc. – Écoles secondaires en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

de reconduire les contrats de services spécialisés en entretien sanitaire avec NASCO Entretien ménager d'immeubles inc., situé au A-263, rue Laramée, Gatineau, Québec, J8Y 2Z7 pour une première année soit du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026, dans les établissements secondaires suivants :

École secondaire du Versant	pour un montant total de 297 920,53 \$ excluant les taxes
Polyvalente de l'Érablière	pour un montant total de 306 271,06 \$ excluant les taxes
Polyvalente Le Carrefour	pour un montant total de 473 601,80 \$ excluant les taxes
Polyvalente Nicolas-Gatineau	pour un montant total de 677 091,69 \$ excluant les taxes

DG322-0425 Autorisation de la directrice générale pour l'achat du module de Google Maps en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

l'achat du module de Google Maps via la place de marché en ligne.

DG323-0425 Autorisation de la directrice générale pour la radiation d'un compte à recevoir en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

de radier les factures C0-000090, C0-000126 et C0-000128 (client numéro 36634) au montant total de 7 630,30 \$.

DG324-0425 Autorisation de la directrice générale pour le protocole d'entente concernant le traitement des rôles et d'imposition ainsi que de perceptions des taxes scolaires neutres sur le territoire commun de l'Outaouais en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

le protocole d'entente concernant le traitement des rôles et d'imposition ainsi que de perceptions des taxes scolaires neutres sur le territoire commun de l'Outaouais.

DG325-0425 Autorisation de la directrice générale pour la formation d'un comité de sélection pour l'avis de qualification pour les services professionnels en architecture, ingénierie civile et structure du bâtiment, mécanique et électricité et laboratoire expert d'analyse et de gestion de décontamination

La directrice générale autorise :

de procéder à la formation d'un comité de sélection pour l'avis de qualification pour les services professionnels en architecture, ingénierie civile et structure de bâtiment, mécanique et électricité et laboratoire expert d'analyse et de gestion de décontamination en nommant deux membres internes, un membre externe et un secrétaire de comité de sélection.

DG326-0425 Autorisation de la directrice générale pour le renouvellement du support technique lié à la licence MachForm en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

Le renouvellement du support technique lié à la licence MachForm, au coût de 49\$ US.

DG327-0425 Autorisation de la directrice générale pour le renouvellement d'un certificat SSL en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

Le renouvellement du Certificat SSL via DigiCert, Inc, au coût de 850\$ pour la période du 28 mai 2025 au 27 mai 2026.